



RANDO BALADES

5 Après avoir longé le camping, emprunter le second escalier se trouvant sur le sentier côtier et grimper en direction d'un blockhaus situé à la base de la Pointe du Meinga.

6 Poursuivre le GR34 en contournant la Pointe du Meinga afin d'observer la magnifique vue sur le Cap Fréhel à l'ouest et les côtes du Cotentin ainsi que les îles chausey à l'est.

7 Rejoindre par le même sentier les Dunes du Port puis poursuivre en grimpant afin d'éviter les avancées rocheuses et vous rendre à la Plage de la Touesse. Sur votre droite, propriété de "Roz-Ven", lieu d'inspiration de l'écrivain Colette pour son roman "Le Blé en herbe".

8 Poursuivre le chemin de randonnée et suivre le sentier vallonné par la Pointe des Grands-Nez, la longue plage Du Guesclin se trouve en contrebas du sentier : 20 000 pieds d'oyats plantés dans la dune permettent de fixer et de reconstituer la longue dune de sable. Le Fort Du Guesclin uniquement accessible à marée basse (propriété privée), date de 1160, il fut durant de longues années un repaire de brigands et contrebandiers.

*Important ! Pour éviter tout danger, consulter les horaires de marées.



OFFICE DE TOURISME DE SAINT-MALO :
Esplanade Saint-Vincent - 35400 SAINT-MALO

0 825 135 200 Service 0,15 € / min + prix appel

www.saint-malo-tourisme.com

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE CANCALE :

44 rue du Port - 35260 CANCALE
Tél. 02 99 89 63 72

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE SAINT-COULOMB :

Place de l'Église - 35350 SAINT-COULOMB
Tél. 02 99 56 12 19

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE SAINT-SULIAC :

5 place du Carrouge - 35430 SAINT-SULIAC
Tél. 02 99 58 39 15

Quelques règles de sécurité et de bonne conduite

Afin de préserver la qualité de notre environnement et favoriser la bonne entente entre riverains et promeneurs, merci de :

- Stationner sur les parkings à proximité des points de départ.
- Rester sur les chemins et sentiers balisés et ne pas pénétrer sur les propriétés privées.
- Emporter vos déchets ou utiliser les poubelles.
- Nous signaler tout problème rencontré sur les circuits (balisage, entretien...).

© NIDEO Communication - Saint-Malo - Crédits photos : SIMBISM, CRIB Diaphane, Eli Prod, CRIB, Diaphane, Eli Prod, CRIB, Diaphane, CRIB S., Bourcier



Cet itinéraire comporte une variante : il peut s'effectuer à marée basse mais également à marée haute. Demandez les horaires de marées afin de ne pas vous laisser surprendre !

D Départ : Plage du Havre à Rothéneuf

Prendre la rampe d'accès et rejoindre le GR34 sur la droite.

1 Rejoindre la D201 sur quelques centaines de mètres, puis prendre à gauche. Un sentier permet de contourner la Malouinière du Lupin.

2 Longer la grève située à droite puis rejoindre le sentier jusqu'à la D201 (sentier balisé) jusqu'au lieu-dit "La Guimorais". Descendre l'Impasse du Moulin de la Mer, couper à travers champs sur votre droite puis prendre à gauche à l'intersection du camping (non balisé). Longer la grève pour rejoindre le parking de la presqu'île situé à 500 mètres).

*Variante marée basse * : traverser par la digue puis longer la grève pour rejoindre le parking de la presqu'île situé sur votre gauche.*

3 Emprunter le large chemin partant de la gauche du parking afin de contourner l'île **Besnard**. Depuis la pointe de la presqu'île qui surplombe le Havre de Rothéneuf, on aperçoit la statue de Notre Dame des Flots.

4 Longer le sentier de randonnée menant à la **plage des Chevrets** afin d'observer sur votre droite le **Petit** et le **Grand îlot des Chevrets**.

